



SOS Nounou

Valérie

Modalités et Autorisations

Grille tarifaire pour 1 enfant :

Grille Tarifaire pour 1 heure TTC de prestation pour 1 enfant									
Dans un rayon de 25 km max autour d'Angevillers	Du lundi au vendredi			Samedi			Dimanche et jours fériés		
	De 6h à 20h	De 20h à 22h	Au delà	De 6h à 20h	De 20h à 22h	Au delà	De 6h à 20h	De 20h à 22h	Au delà
Réservation à J-1	12.8	15.9	19.8	15.9	19.8	24.75	19.5	24.75	30.9
SOS Nounou chez vous dans l'heure	17.8	22.3	27.6	22.3	27.6	34.5			39.5

COORDONNÉES



06.52.30.10.92



valll@hotmail.fr



Thionville et ses environs
25 km maximum autour d'Angevillers

Modalités:

- Forfait Soirées (du lundi au vendredi) de 19h à minuit - à partir de 85 euros.
- Forfait Soirées (Samedi, dimanche, jours fériés) de 19h à minuit - à partir de 100 euros.

Les parents s'engagent à mettre à disposition le nécessaire pour le confort de l'enfant et de la nounou.

Les parents s'engagent à régler la prestation par CB (sumUP), virement (instantané) espèces ou par CESU sur présentation de la facture.

- Un supplément de 2.5 euros par heure sera ajouté au 2ème enfant.
- Un supplément de 5 euros par heure sera ajouté à partir du 3ème enfant.
- Un supplément de 5 euros sera ajouté au total de la facture au delà des 25km.
- Un nouveau supplément de 5 euros sera ajouté au total de la facture au delà des 30km.
- Un supplément de 0.63 euros/km sera facturé pour tout transports concernant l'enfant.
- Tout retard de plus de 15 minutes sera facturé 1h au tarif de l'heure commencée.
- Les frais liés aux sorties "loisirs" payants doivent être réglés avant la date de l'activité.

Options supplémentaire possibles:

Forfait à 7 euros pour 1 heure :

- 1) Petit ménage (aspirateur, vaisselle, lessive, lits à faire).
- ou
- 2) Repassage

Je soussigné (e) Avoir pris connaissance des modalités.
Le..... À.....

Signature.

Suivez SOS Nounou



Autorisations



Autorisation de prise et de publication de photographies de mon enfant par SOS Nounou.

Je soussigné(e),père , mère ou tuteur légal, autorise la micro entreprise SOS Nounou à prendre des photographies de mon enfant mineur, né(e) le, durant la période de garde assurée par SOS Nounou.

J'autorise également la publication de ces photographies sur:

- La page Facebook officielle de SOS Nounou. Oui Non
- Le Compte Instagram de SOS Nounou, Oui Non

A des fins d'illustration et de communication, sous réserve que le visage de mon enfant soit caché, flouté ou rendu non identifiable, dans le respect de son droit à l'image et à la vie privée.

Cette autorisation est valable uniquement pour les usages mentionnés ci-dessus et ne pourra être utilisée à d'autres fins sans mon accord écrit préalable.

Je reconnais avoir été informé(e) de la nature et de l'utilisation des images, et je comprends que cette autorisation peut être révoquée à tout moment par simple demande écrite.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Le..... À.....

Signature.

Autorisation de transport de mon enfant par SOS Nounou.

Je soussigné(e), père, mère ou tuteur légal, autorise la micro entreprise SOS Nounou à transporter notre enfant né(e) le, dans son véhicule personnel, conformément à la législation en vigueur durant la période de garde assurée par SOS Nounou.

Nous confirmons que notre enfant sera installé dans un siège auto ou rehausseur homologué, adapté à son âge et à sa morphologie.

Nous avons vérifié que Mme Valérie LECOMTE dispose d'un permis de conduire valide et d'une assurance automobile couvrant le transport d'enfants dans le cadre de son activité professionnelle.

Fait

Le..... À.....

Signature.

